

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00095

Numéro SIREN : 353 400 070

Nom ou dénomination : EXCO LOIRE

Ce dépôt a été enregistré le 06/03/2024 sous le numéro de dépôt B2024/002812

EXCO LOIRE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 130 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : LA TALAUDIERE (42350), 108 RUE DE L'AVENIR

ZI MOLINA LA CHAZOTTE SUD

353 400 070 RCS SAINT ETIENNE

COMPTES SOCIAUX AU 30 SEPTEMBRE 2023

Signé électroniquement à la date figurant sous la signature ci-après.

**Copie certifiée conforme
Sébastien TRES CARTES
Président**

DocuSigned by:

Sébastien TRES CARTES

3E816C0784C2462...

Le signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire d'une plateforme utilisant des certificats de signature conformes aux normes RGS et eIDAS.

Désignation de l'entreprise : SAS EXCO LOIRE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 108 Rue de l'Avenir 42004 SAINT-ETIENNE		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 3 5 3 4 0 0 0 7 0 0 0 0 2 8			Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 30/09/2023			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISABLE*	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
		TOTAL (III)	CJ	CK	
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
		Ecart de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 - NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS EXCO LOIRE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 130 000)			DA	130 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	13 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	284 301	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	580 785	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 008 086	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	309 749	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	181 876	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	375 622	
	Dettes fiscales et sociales			DY	838 895	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	259	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 023 666	
TOTAL (IV)			EC	2 730 067		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 738 153		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Écart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 509 643	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS EXCO LOIRE

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	5 146 130	FH	55 454	FI	5 201 584
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 146 130	FK	55 454	FL	5 201 584
	Production stockée *					FM	-40 118
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	456 503
	Autres Produits (1) (11)					FQ	2 540
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 620 508
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 088 205
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	64 872
	Salaires et traitements *					FY	1 893 162
	Charges sociales (10)					FZ	673 966
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	68 130
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	73 626
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	3 275
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 865 235
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	755 273
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 138
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	4 138
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 303
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	7 303
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-3 165
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	752 108

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS EXCO LOIRE</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	21 849
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	21 849
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 555
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 555
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	16 294
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	187 617
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 646 495
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 065 711
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	580 785
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	LH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	IK	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	IX	5 555
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	413 128
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A3		
dont cotisations facultatives Madelin A7	A4		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
WEB ASSOCIATHON PARTICIPATION WEB ASSOCIATHON PARTICIPATION		350	
WEB 2KC EXCO LOIRE PARTICIPATI WEB 2KC EXCO LOIRE PARTICIPATI		1 500	
WEB LE COLLECTIF DU COEU PARTI WEB LE COLLECTIF DU COEU PARTI		3 000	
4890386/DON ASSOC MICK.MERLE 4890386/0000000/000000000		205	
4890378/JAZZ DON MECENAT 4890378/0000000/000000000		500	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O	
CRÉDIT BAIL		
LOCATIONS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		
Variations de la provision spéciale de réévaluation		
ÉTAT DES STOCKS	O	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O	
EFFETS DE COMMERCE		
ENTREPRISES LIÉES		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O	
LES ENGAGEMENTS	O	
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		
LES EFFECTIFS	O	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
TRANSFERTS DE CHARGES		
ANNEXES COVID-19		
DETTES LIÉES À LA COVID-19		
COMMENTAIRES		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de 3 738 152.69 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 580 784.85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 20 ans ans
- Agencement et aménagement des constructions	6 à 10 ans ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans ans
- Mobilier	5 à 10 ans ans
- Logiciels	3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

EN-COURS DE PRODUCTION

Les stocks de prestations de services en cours sont évalués en fonction de l'avancement des travaux.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
FONDS DE COMMERCE	1 043 434		494 216	
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	1 043 434		494 216	

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
(Partiel)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 594 867		
CORP.	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencés & aménagés divers				
	Autres immos corporelles		85 000		
	Matériel de transport		223 951		8 900
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	308 951		8 900
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		39 062		30 400
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		7 621		
		TOTAL	46 683		30 400
TOTAL GENERAL			1 950 501		39 300

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			1 594 867	
CORP.	Terrains					
	Constructions					
	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles				85 000	
	Matériel de transport				232 851	
	Mat. bureau, inform., mobilier					
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			317 851	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				69 462	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				7 621	
		TOTAL			77 083	
TOTAL GENERAL					1 989 801	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	50 597	6 239		56 836
TOTAL	50 597	6 239		56 836
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport	20 492	17 000		37 492
Mat. bureau et informatiq., mob.	139 295	44 891		184 186
Emballages récupérables divers				
TOTAL	159 787	61 891		221 677
TOTAL GENERAL	210 384	68 130		278 514

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Const.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
Provisions pour dépréciation	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
Provisions pour dépréciation	Sur comptes clients	89 871	73 626	43 375	120 122
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	89 871	73 626	43 375	120 122
TOTAL GÉNÉRAL		89 871	73 626	43 375	120 122
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises					

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
GLOB ALL EXPANSION - 108 rue de l'avenir 42004 SAINT ET	10 000	662 115	99.99	326 160
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
GLOB'ALL RH - 108 Rue de l'Avenir 42004 SAINT-ETIENNE -	8 000	37 052	20.00	65 059
EXCO FINANCE ET TRANSACTIONS AURA-BFC - 7 B Allée CI	100 000		20.00	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Informations financières (5)

	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (/) (8)	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
Filiales et participations (1)											
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)											
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)											
GLOB ALL EXPANSION - 108 rue de l'avenir 42004 SAINT ETIENNE - 887849172	10 000		99.99							326 160	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)											
GLOB'ALL RH - 108 Rue de l'Avenir 42004 SAINT-ETIENNE - 392447496	8 000		20.00						201 541	65 059	
EXCO FINANCE ET TRANSACTIONS AURA-BFC - 7 B Allée Claude Debussy 69130 ECULLY - 908666829	100 000		20.00								

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	163 772.00	123 654.00	163 772.00	123 654.00
Produits				
TOTAL	163 772.00	123 654.00	163 772.00	123 654.00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	7 621		7 621
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	1 281 609	1 281 609	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	20 038	20 038	
	Etat & autres	41 723	41 723	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	17 444	17 444	
	Charges constatées d'avance	77 187	77 187	
TOTAUX		1 445 622	1 438 001	7 621
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	77 187
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	77 187

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	266 783
Autres créances	13 797
Disponibilités	
TOTAL	280 580

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100 894.00	1.29
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	100 894.00	1.29

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	309 749	89 326	192 527	27 897
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	375 622	375 622		
Personnel & comptes rattachés	307 281	307 281		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	232 748	232 748		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	264 509	264 509		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	34 356	34 356		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	181 876	181 876		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	259	259		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 023 666	1 023 666		
TOTAUX	2 730 067	2 509 643	192 527	27 897
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	38 413			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	135 164			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

renvois

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 023 666
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 023 666

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	4 711
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 265
Dettes fiscales et sociales	446 721
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	511 698

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 197 385.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3.50 %
Table de mortalité	INSEE 2018-2020
Départ volontaire à	65 ans
Taux de turn over	3.00 %
0% pour les cadres dirigeants	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LES EFFECTIFS

	30/09/2023	30/09/2022
Personnel salarié :	47.00	39.00
Ingénieurs et cadres	14.00	14.00
Agents de maîtrise		5.00
Employés et techniciens	33.00	20.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

EXCO LOIRE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 130 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : LA TALAUDIERE (42350), 108 RUE DE L'AVENIR

ZI MOLINA LA CHAZOTTE SUD

353 400 070 RCS SAINT ETIENNE

**TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE EN DATE DU 8 FEVRIER 2024**

TROISIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023, s'élevant à 580 784,85 €, de la manière suivante :

- une somme de 550 400,76 €
aux actions, à titre de dividende, soit, par action,
une somme de 6,89 €
- et le surplus, soit 30 384,09 €
au compte "autres réserves"

Total 580 784,85 €

Le dividende par action s'élèvera ainsi à 6,89 €. Il sera mis en paiement dans les délais légaux.

Il est précisé que la société EXCO LOIRE, propriétaire de 4 190 actions en auto-détention, n'a pas droit au dividende. Le montant du dividende est ainsi calculé sur 79 884 actions.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

À titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L. 136-7 et L. 136-8 du Code de la sécurité sociale et sous réserve des dispositions de l'article L. 131-6 du même code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale, du prélèvement social et des contributions additionnelles.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement
30 septembre 2022	4,47 €	40 %	4,47 €
30 septembre 2021	4,96 €	40 %	4,96 €
30 septembre 2020	4,47 €	40 %	4,47 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Signature :

Signé électroniquement à la date figurant sous la signature ci-après.

Pour extrait certifié conforme

Sébastien TRESCARTES
Président

DocuSigned by:

3E816C0784C2462...

Le signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire d'une plateforme utilisant des certificats de signature conformes aux normes RGS et eIDAS.

EXCO LOIRE

Rapport du commissaire aux comptes Sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023

EC DE CAROLIS

Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste mentionnée à l'article L.822-1 du Code de commerce

Siège social : 4, rue Jacques Monod- ZI du Château de l'Isle- 69320 Feyzin

SARL au capital de 160 010 € – RCS Lyon B 451 824 353



SAS EXCO LOIRE

Siège social : 108, rue de l'Avenir- ZI Molina La Chazotte Sud— 42350 La Talaudière

Capital social : 130 000 €

RCS Saint Etienne 353 400 070

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note « en-cours de production » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des prestations de services en cours. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société et des estimations utilisées pour l'arrêté des comptes, nous avons revu, sur la base des éléments disponibles, l'approche retenue et avons apprécié les évaluations qui en résultent, notamment en ce qui concerne le calcul des prestations de services en cours et des produits constatés d'avance.
- Le fonds commercial d'une valeur nette de 1 160 557 € représente un poste important du bilan. La note « fonds commercial » des règles et méthodes comptables de l'annexe indique qu'il a fait l'objet d'un test de dépréciation. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent sa valorisation et l'absence de perte de valeur.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients prévues par l'arrêté du 20 mars 2017 pris en l'application de l'article D 441-4 du code de commerce n'ont pas été complétées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

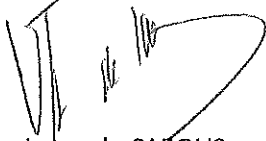
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Feyzin, le 27 janvier 2024

Le commissaire aux comptes
E.C. DE CAROLIS


Marie-Laure de CAROLIS

BILAN - ACTIF
ACTIF

	Valeurs au 30/09/23		Valeurs au 30/09/22	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	57 217.70	56 836.40	381.30	6 620.53
Fonds commercial (1)	1 160 556.62		1 160 556.62	1 160 556.62
Autres immobilisations incorporelles	377 093.60		377 093.60	377 093.60
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	317 850.63	221 677.47	96 173.16	149 164.02
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	69 461.62		69 461.62	39 061.62
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 620.98		7 620.98	7 620.98
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 989 801.15	278 513.87	1 711 287.28	1 740 117.37
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	123 654.00		123 654.00	163 772.00
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	1 281 608.84	120 122.15	1 161 486.69	949 855.92
Autres créances (3)	79 204.60		79 204.60	227 618.19
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	585 332.84		585 332.84	1 242 288.87
Charges constatées d'avance (3)	77 187.28		77 187.28	58 776.52
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 146 987.56	120 122.15	2 026 865.41	2 642 311.50
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	4 136 788.71	398 636.02	3 738 152.69	4 382 428.87

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

EC DE CAROLIS
Commissariat aux comptes
27/01/2024 5/24

BILAN - PASSIF
PASSIF
CAPITAUX PROPRES

	Valeurs au 30/09/23	Valeurs au 30/09/22
Capital (dont versé : 130 000.00)	130 000.00	130 000.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		31 127.98
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	13 000.00	13 000.00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	284 301.34	940 609.78
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	580 784.85	604 873.02
SITUATION NETTE	1 008 086.19	1 719 610.78
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 008 086.19	1 719 610.78

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES
PROVISIONS

Provisions pour risques
Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS
DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	309 749.28	406 500.43
Emprunts et dettes financières diverses (3)	181 875.62	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	315 357.12	367 339.18
Fournisseurs, factures non parvenues	60 265.03	90 223.18
Dettes fiscales et sociales	838 894.51	854 334.82
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	258.94	21 012.48
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 023 666.00	923 408.00
TOTAL DETTES	2 730 066.50	2 662 818.09

Écarts de conversion passif

TOTAL GÉNÉRAL

3 738 152.69 **4 382 428.87**

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

220 423.07
2 509 643.43

271 336.50
2 391 482.00

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/01/2024 6/24



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	Du 01/10/21 Au 30/09/22	Variation en valeur en %	
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens & serv.) dont export. : 55 453.52	5 201 583.88	5 279 816.12	-78 232.24	-1.48
Montant net du chiffre d'affaires	5 201 583.88	5 279 816.12	-78 232.24	-1.48
Production stockée	-40 118.00	25 733.00	-65 851.00	-255.90
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	456 502.69	137 106.66	319 396.03	232.95
Autres produits	2 539.90	3 178.44	-638.54	-20.09
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	5 620 508.47	5 445 834.22	174 674.25	3.21
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	2 088 204.69	2 105 008.54	-16 803.85	-0.80
Impôts, taxes et versements assimilés	64 872.37	54 203.66	10 668.71	19.68
Salaires et traitements	1 893 161.81	1 812 826.57	80 335.24	4.43
Charges sociales	673 966.02	691 240.47	-17 274.45	-2.50
Dotations aux amortissements	68 130.09	95 441.52	-27 311.43	-28.62
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	73 625.76	56 995.97	16 629.79	29.18
Dotations aux provisions				
Autres charges	3 274.55	58 442.94	-55 168.39	-94.40
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	4 865 235.29	4 874 159.67	-8 924.38	-0.18
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	755 273.18	571 674.55	183 598.63	32.12
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 137.95	1 194.15	2 943.80	246.52
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	4 137.95	1 194.15	2 943.80	246.52
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7 303.28	2 549.56	4 753.72	186.45
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	7 303.28	2 549.56	4 753.72	186.45
RÉSULTAT FINANCIER	-3 165.33	-1 355.41	-1 809.92	133.53
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	752 107.85	570 319.14	181 788.71	31.87
Produits exceptionnels	21 849.00	305 634.69	-283 785.69	-92.85
Charges exceptionnelles	5 555.00	53 536.81	-47 981.81	-89.62
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	16 294.00	252 097.88	-235 803.88	-93.54
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	187 617.00	217 544.00	-29 927.00	-13.76
TOTAL DES PRODUITS	5 646 495.42	5 752 663.06	-106 167.64	-1.85
TOTAL DES CHARGES	5 065 710.57	5 147 790.04	-82 079.47	-1.59
Bénéfice ou Perte	580 784.85	604 873.02	-24 088.17	-3.98

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de 3 738 152.69 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 580 784.85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 20 ans ans
- Agencement et aménagement des constructions	6 à 10 ans ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informat	3 à 10 ans ans
- Mobilier	5 à 10 ans ans
- Logiciels	3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

EN-COURS DE PRODUCTION

Les stocks de prestations de services en cours sont évalués en fonction de l'avancement des travaux.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/01/2024 9/24

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**FONDS COMMERCIAL**

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
FONDS DE COMMERCE	1 043 434		494 216	
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	1 043 434		494 216	
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORA- BLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 594 867		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	85 000		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	223 951		8 900
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
FINANCIERES	Avances et acomptes				
		TOTAL	308 951		8 900
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		39 062		30 400
	Autres titres immobilisés				
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		7 621		
		TOTAL	46 683		30 400
TOTAL GENERAL			1 950 501		39 300

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPORA- BLES	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			1 594 867	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			85 000	
		Mat. bureau, inform., mobilier			232 851	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
FINANCIERES	Avances et acomptes					
		TOTAL			317 851	
	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				69 462	
	Autres titres immobilisés					
FINANCIERES	Prêts & autres immob. financières				7 621	
		TOTAL			77 083	
TOTAL GENERAL					1 989 801	

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/01/2024 11/24

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	50 597	6 239		56 836
TOTAL	50 597	6 239		56 836
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels				
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport	20 492	17 000		37 492
Mat. bureau et Informatiq., mob.	139 295	44 891		184 186
Emballages récupérables divers				
TOTAL	159 787	61 891		221 677
TOTAL GENERAL	210 384	68 130		278 514

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres Immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/01/2024 12/24

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	89 871	73 626	43 375	120 122
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	89 871	73 626	43 375	120 122
	TOTAL GÉNÉRAL	89 871	73 626	43 375	120 122
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		73 626	43 375	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
GLOB ALL EXPANSION - 108 rue de l'avenir 42004 SAINT ET	10 000	662 115	99.99	326 160
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
GLOB'ALL RH - 108 Rue de l'Avenir 42004 SAINT-ETIENNE -	8 000	37 052	20.00	65 059
EXCO FINANCE ET TRANSACTIONS AURA-BFC - 7 B Allée CI	100 000		20.00	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/01/2024 14/24

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Informations financières (5)

	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)											

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

GLOB ALL EXPANSION - 108 rue de l'avenir 42004 SAINT ETIENNE - 887849172	10 000	99.99								326 160	
--	--------	-------	--	--	--	--	--	--	--	---------	--

2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

GLOB'ALL RH - 108 Rue de l'Avenir 42004 SAINT-ETIENNE - 392447496	8 000	20.00							201 541	65 059	
EXCO FINANCE ET TRANSACTIONS AURA-BFC - 7 B Allée Claude Debussy 69130 ECULLY - 908666829	100 000	20.00									

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/01/2024 15/24



Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS EXCO LOIRE

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Informations financières (5)

Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (/) (8)	Prets et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
			Brute	Nette				

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/01/2024 16/24



Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	163 772.00	123 654.00	163 772.00	123 654.00
Produits				
TOTAL	163 772.00	123 654.00	163 772.00	123 654.00

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/01/2024 17/24

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	7 621		7 621
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	1 281 609	1 281 609	
	Créances rep. titres prêtés ; prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	20 038	20 038	
	Etat & autres	41 723	41 723	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	17 444	17 444	
	Charges constatées d'avance	77 187	77 187	
TOTAUX		1 445 622	1 438 001	7 621
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/01/2024 18/24

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	77 187
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	77 187

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	266 783
Autres créances	13 797
Disponibilités	
TOTAL	280 580

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/01/2024 19/24

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100 894.00	1.29
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	100 894.00	1.29

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/01/2024 20/24

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	309 749	89 326	192 527	27 897
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		375 622	375 622		
Personnel & comptes rattachés		307 281	307 281		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		232 748	232 748		
Etat &	Impôts sur les bénéfices				
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	264 509	264 509		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	34 356	34 356		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		181 876	181 876		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		259	259		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		1 023 666	1 023 666		
TOTAUX		2 730 067	2 509 643	192 527	27 897
renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	38 413			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	135 164			
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés				

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/01/2024 21/24

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 023 666
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 023 666

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	4 711
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 265
Dettes fiscales et sociales	446 721
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	511 698

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/01/2024 22/24

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 197 385.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3.50 %
Table de mortalité	INSEE 2018-2020
Départ volontaire à	65 ans
Taux de turn over	3.00 %
0% pour les cadres dirigeants	

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/01/2024 23/24

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**LES EFFECTIFS**

	30/09/2023	30/09/2022
Personnel salarié :	47.00	39.00
Ingénieurs et cadres	14.00	14.00
Agents de maîtrise		5.00
Employés et techniciens	33.00	20.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

EC DE CAROLIS
Commissaire aux comptes
27/01/2024 24/24